Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 750
25 octobre 1957

Octroi aux municipalités de crédits spéciaux destinés à faciliter les investissements routiers dans les agglomérations

Proposition de résolution
déposée par M. Karl CZERNETZ et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant le développement croissant des autoroutes en Europe, et l'intérêt de ces artères pour l'amélioration des communications et pour l'économie européenne, notamment pour l'industrie touristique;

Convaincue que l'exploitation rationnelle de ces artères exige qu'elles puissent traverser directement les grandes villes;

Craignant que les difficultés de la circulation dans les grandes villes ne soient aggravées par l'augmentation du trafic routier interurbain et urbain;

Reconnaissant que cette tendance est assez grave pour créer un problème spécial en Europe, dont les villes historiques constituent des agglomérations très denses;

Constatant que le ralentissement du trafic interurbain lors de la traversée des grandes villes nuit à l'accroissement nécessaire de la productivité;

Consciente du fait que la construction des ouvrages d'art nécessaires, routes spéciales, tunnels et ponts, requiert des fonds infiniment supérieurs aux ressources financières des municipalités,

Décide :

1. de recueillir la documentation nécessaire sur cette question pour la prochaine partie de session;
2. de préparer, si elle le juge indiqué après avoir étudié le problème, un appel à la Banque Mondiale Ou à d'autres institutions appropriées, pour les solliciter de prêter leur concours aux autorités municipales compétentes en matière de circulation urbaine, en consentant à celles-ci d'importants crédits à long terme et à un faible taux d'intérêt, compatible avec leur situation financière ;
3. d'établir, dans les grandes lignes, un plan de gestion de cette opération financière dans le cadre de l'O. E. C. E.

Signé (voir au verso)

Signé:

CZERNETZ Karl, Autriche